

# Chat écrasé à la gare Montparnasse : la Fondation 30 millions d'amis porte plainte contre la SNCF

Par [Le Figaro](#)

Publié il y a 5 heures,

Mis à jour il y a 1 heure

**«C'est un passager de la SNCF qui a été sciemment écrasé», estime la proutidente de la Fondation, Reha Hutin, rappelant que l'animal disposait de son propre billet.**

Nouveau rebondissement dans l'affaire du chat écrasé par un TGV sous les yeux de sa propriétaire à Paris. Ce lundi, la Fondation 30 millions d'amis a annoncé porter plainte contre la SNCF «*pour actes de cruauté*», estimant que l'entreprise n'a pas réagi pour sauver l'animal. Un «*manque d'empathie aberrant*», alors que le chat en question était clairement en danger, jugent les défenseurs des animaux.

*«Au-delà de la cruauté abominable des faits, l'animal était en règle puisque ses maîtresses s'étaient acquittées d'un billet pour qu'il puisse voyager en toute légalité. C'est donc un passager de la SNCF qui a été sciemment écrasé !»*, dénonce la proutidente de la Fondation, Reha Hutin. Celle-ci annonce par ailleurs que son organisation porte plainte contre la SNCF pour «*sérvices graves et actes de cruauté ayant entraîné la mort d'un animal*».

Son avocat, Maître Xavier Bacquet, souligne quant à lui que «*des agents ont délibérément pris la décision de démarrer un train alors que les maîtres les ont informés de la présence de leur chat sur les rails. C'est donc en conscience que cette décision potentiellement mortelle - et qui l'a été malheureusement - a été prise*». Un «*acte de cruauté*», selon lui.

## Un «triste incident», selon la SNCF

Relatée par nos confrères du Parisien, l'affaire remonte à début janvier. Attendant sur un quai de la gare Montparnasse pour embarquer dans leur train, Georgia et sa fille de 15 ans, Melaïna, voient leur chat Neko s'enfuir de la caisse dans laquelle il se trouvait. Celui-ci se réfugie alors sous un train, et les propriétaires, affolées, alertent des agents de la SNCF, qui leur interdisent de sauver l'animal et ne vont pas eux-mêmes le chercher. Quelques dizaines de minutes plus tard, le TGV part, et le chat est découpé en deux par les rames. Après sa mort, les contrôleurs proposent à la mère de récupérer le corps du chat.

Cette histoire - un «*triste incident*», selon la SNCF, qui rappelle qu'il est «*formellement interdit de descendre sur les voies, ce qui mettrait en danger la vie des deux voyageuses ou de nos agents*» - a déclenché de nombreuses réactions de militants de la cause animale. Récemment,

la Fondation Brigitte Bardot s'est offusquée de l'absence de réaction du groupe ferroviaire : «*C'est étonnant que la SNCF ne s'inscrive pas dans le renforcement de la protection animale*», a-t-elle réagi. De leur côté, Georgia et Melanïa, ont indiqué à 30 millions d'amis espérer que leur tragédie n'arrivera jamais «*à d'autres personnes*».